



FORMATION CONTINUE

4e conférence biennale de droit pénal : «Justice, prison et continuum carcéral»

PRÉSENTATION

Contexte

À l'intérieur des murs de la prison, la situation des personnes détenues a été plus urgente que jamais dans les dernières années, plusieurs organismes dénonçant avec vigueur des violations répétées des droits. Tout récemment encore, l'enquêteur correctionnel fédéral, Ivan Zinger, affirmait que la surreprésentation des Autochtones dans les établissements correctionnels « reste l'un des problèmes les plus urgents en matière de droits de la personne au Canada, et témoigne de l'échec des politiques publiques au fil des décennies successives (...) » (Zinger, décembre 2021). À l'extérieur des murs de la prison, on a vu se développer des outils et techniques — Foucault parlerait des dispositifs ayant des fonctions carcérales— visant à contrôler et restreindre les populations jugées à risque.

Dans ce contexte, il est important de s'intéresser aux enjeux contemporains entourant l'univers carcéral, à l'intérieur et à l'extérieur des murs de la prison. Quel est l'état du droit canadien en matière carcérale? Le carcéral en dehors du pénal, que les auteurs américains Beckett et Murakawa (2012) ont appelé *shadow carceral state*, est-il un phénomène en vogue au Canada et ailleurs dans le monde? Les droits des personnes détenues sont-ils respectés dans les prisons et pénitenciers? La peine, notamment en droit canadien, peut-elle se penser sans la prison? Les alternatives à la prison sont-elles une diffusion des fonctions carcérales ou une décroissance du contrôle social? Et qu'entendons-nous par alternatives à la prison? Par abolition de la prison? Voilà tout autant de questions, et bien d'autres, auxquelles répondront les conférencières et les conférenciers qui présenteront lors de la 4^e conférence biennale, laquelle contribuera à l'avancement des connaissances sur les théories, politiques, normes et pratiques carcérales.

DURÉE

12 heures

TARIF RÉGULIER

200 \$

TARIF PRÉFÉRENTIEL

30 \$

OÙ ET QUAND **Dates à venir**

En milieu de travail

Communiquez avec nous pour offrir cette formation en privé à votre équipe.

Renseignements

819 821-7571

1 866 234-9355 (sans frais)

Objectifs

L'objectif général du cycle de conférences biennales en droit pénal est de faire avancer les connaissances sur le droit pénal et le système de justice criminelle en réunissant les universitaires et les expert-es issu-es des milieux de pratique et de recherche autour d'un thème percutant et rassembleur, cette année la prison et le continuum carcéral.

La 4^e conférence biennale sur le droit pénal vise les objectifs particuliers suivants:

1. favoriser un échange de connaissances interdisciplinaire entre acteurs-trices francophones et anglophones de divers milieux sur la prison et le continuum carcéral, afin de stimuler des idées nouvelles et novatrices;
2. pérenniser les réflexions et diffuser les résultats de recherche en libre accès à une vaste audience, par le biais de la publication d'un numéro thématique bilingue de la RDUS en 2024;
3. contribuer à la formation continue des professionnel-les, notamment les membres du Barreau du Québec;
4. former la relève, en intégrant des étudiant-es dans le programme de l'événement ainsi que dans l'organisation;
5. honorer la mémoire de la pionnière du droit carcéral au Québec et grande défenderesse des droits des détenu-es, Lucie Lemonde, qui a été professeure au département des sciences juridiques de l'UQAM de 1988 à 2021 et récipiendaire d'un doctorat d'honneur de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke en 2019.

Mme Lemonde a contribué à l'élaboration du thème de cette 4^e conférence biennale. Elle est décédée en février 2022 et la conférence de mai 2023 sera l'occasion de lui rendre un hommage digne de la grande juriste carcéraliste qu'elle a été.

Notes

Une attestation de participation sera remise par courriel aux personnes qui se sont dûment enregistrées au cours de l'événement.

Public cible

- Professeur-es en droit et en sciences sociales (criminologie, histoire, sociologie, travail social) de partout au Canada;
- Etudiant-es en droit et en sciences sociales (criminologie, histoire, sociologie, travail social) de partout au Canada;
- Juges;
- Procureur-es de la poursuite;
- Avocat-es de la défense et avocat-es carcéralistes;
- Agent-es des services correctionnels;
- Intervenant-es communautaires en lien avec l'institution carcérale.

CONTENU

Contenu

Le programme et les détails de l'événement sont disponibles en ligne à :

<https://www.usherbrooke.ca/droit/recherche/colloques-et-activites/justice-prison-et-continuum-carceral>

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription régulière - 2 jours	200,00 \$
Inscription régulière - 4 mai	75,00 \$
Inscription régulière - 5 mai	125,00 \$
Inscription personnes étudiantes, à faible revenu, employées d'organismes communautaires - 2 jours	60,00 \$
Inscription personnes étudiantes, à faible revenu, employées d'organismes communautaires - 4 mai	30,00 \$
Inscription personnes étudiantes, à faible revenu, employées d'organismes communautaires - 5 mai	30,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne et ne comprennent pas les taxes.

NOTE : Une preuve pourrait être demandée pour l'inscription aux tarifs "personnes étudiantes, à faible revenu, employées d'organismes communautaires".

Le lunch du 5 mai et/ou le cocktail du 4 mai sont inclus dans les tarifs, selon la ou les journées d'inscription.

Une attestation de participation sera remise par courriel aux personnes qui se sont dûment enregistrées au cours de l'événement.

Politique d'annulation et d'abandon